



HAL
open science

Master Affaires européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Affaires européennes et internationales. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02040846

HAL Id: hceres-02040846

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040846>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Affaires européennes et internationales

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Affaires européennes et internationales* dispensé à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz a pour objectif de former des praticiens aptes à s'adapter aux mutations impliquées par l'europanisation, et plus encore l'internationalisation des marchés, formés à la diversité des besoins et dotés d'une grande ouverture d'esprit.

La mention *Affaires européennes et internationales* comprend aujourd'hui trois spécialités :
Juriste européen (JE), recherche et professionnel,
Coopération transfrontalière et inter-régionale (CTI),
Management international (M1), avec deux parcours : *Amérique latine* et *Commerce international*.

Cette mention est localisée sur un site transfrontalier, permettant le développement de partenariats avec les milieux socio-économiques de la région.

Les spécificités géographiques et matérielles de l'UPPA entre Bordeaux et l'Espagne, lui permettent ainsi de développer une offre de formation cohérente, ouverte à l'Europe et à l'international, notamment par la spécialité *Juriste Européen*.

L'enseignement est assuré à temps plein sur deux années pour les étudiants de formation initiale. Une possibilité existe d'échelonner les études pour le public relevant de la formation continue.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont clairement posés, avec l'international qui est « la marque de fabrique » du master. L'établissement a inscrit le trilinguisme comme priorité dans sa politique de formation. Elle mobilise pour cela de nombreux accords internationaux, avec près de 45 étudiants en mobilité chaque année. Chaque année, le master accueille ainsi des étudiants étrangers (Allemagne, Espagne, Roumanie, Bulgarie, etc.), y compris hors Union européenne (Moldavie, Argentine, Sénégal...).

Par ailleurs, plusieurs étudiants du master se rendent à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus (majoritairement en Espagne) ou de partenariats (Canada). Les liens avec l'Université du Pays Basque (UPV) ont été approfondis avec la tenue de journées d'études avec les étudiants des deux universités à Bayonne comme à St Sébastien. En fonction de la nationalité des intervenants extérieurs, des cours ont lieu en espagnol ou en anglais. Les stages se déroulent également à l'international. Notons qu'il n'y a pas de stages en M1.

Les effectifs de la formation sont assez faibles. Pour la spécialité *Juriste européen*, il y a en moyenne 15 inscrits en M1 et le nombre d'étudiants augmente en M2. Pour la spécialité *Coopération transfrontalière*, il y a 15 inscrits dans chacune des années mais un seul inscrit en M1 a été admis en M2. En 2013-2014, seuls 7 étudiants sont admis en M2.

La majorité des cours est dispensée par des intervenants extérieurs, universitaires et professionnels issus des grandes universités et d'institutions européennes.

Il existe une assez grande diversité des débouchés : emplois dans les collectivités et établissements publics, dans certains secteurs d'activités économiques, PME sur les territoires transfrontaliers - mais également, postes au sein des institutions communautaires, managers d'entreprises, magistrature - en fonction des spécialités.

Une bonne insertion professionnelle des étudiants est constatée : sur 17 diplômés, 67 % ont trouvé du travail 24 mois après l'obtention de leur diplôme et 13 % poursuivent leurs études, pour la spécialité CTI. Deux diplômés ont poursuivi en doctorat en 2012-2013 dans la spécialité *Juriste européen* ; aucun dans la spécialité *Coopération transfrontalière*.

Peu d'éléments sont fournis sur le pilotage de la formation. Le corps professoral de l'IAE se réunit régulièrement, 1 fois par mois environ. Les réunions en présence des étudiants se manifestent par la tenue des conseils de perfectionnement, prévus dans le cadre de la certification qualité de l'IAE, Qualicert.

Ces derniers ont lieu à la fin de chaque semestre et donnent lieu à un compte-rendu écrit. Les conseils de perfectionnement rassemblent, en plus des étudiants, tous les intervenants de la formation. Le conseil d'administration de l'IAE intègre en son sein des représentants des milieux socio-économiques (chefs d'entreprise, chambres consulaires).

Un conseil de la mention réunit les différents responsables des spécialités qui la composent. Il examine les possibles mutualisations ainsi que le rapprochement entre les étudiants. Une équipe pédagogique est représentée par le noyau dur des intervenants internes de la spécialité pour discuter des maquettes, des modalités de contrôle des connaissances etc.

Avis par spécialité :

- *Juriste européen*

Cette spécialité est dispensée à l'UFR Pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz. Elle vise à fournir à ses diplômés une formation scientifique acquise à travers des enseignements magistraux de type traditionnel, des séminaires de recherche et un enseignement spécifique de méthodologie. Ils peuvent ainsi aboutir à une connaissance approfondie de l'Union européenne, notamment en matière de politiques publiques européennes, d'action européenne des collectivités publiques.

Le master *Juriste européen* est proposé à travers un parcours professionnel (*Juriste européen*) et un parcours Recherche (*Intégration juridique européenne*) en deuxième année. Il est clairement mis en valeur dans le dossier, notamment en raison de son ancienneté (20 ans) et de sa légitimité scientifique (CDRE). Notons néanmoins que si la sélectivité est forte (1 sur 3), elle n'est cependant pas exceptionnelle pour un master, notamment pour un master aussi ancien et réputé.

Les diplômés de la spécialité accèdent à des postes de haut niveau ou à une qualification poussée dans toutes les carrières du droit de l'Union européenne. Ils ont également acquis dans le parcours recherche les outils scientifiques indispensables à la préparation d'une thèse et à une carrière de chercheur dans une structure reconnue. Mais, si les débouchés sont en lien avec l'Europe, force est de constater que, sur les quelques profils décrits, aucun ne travaille au sein des institutions européennes ou à un niveau européen.

Les derniers chiffres obtenus par l'ODE (promotion 2010-2011) montrent que 73 % des diplômés du master 2 Juriste Européen sont actifs dans les 15 mois suivant l'obtention du diplôme; 9 % ont continué leurs études (dont doctorat) ou ont passé des concours comme le CRFPA. Les lieux d'emplois sont par exemple : l'ONU, la Cour Nationale du droit d'asile, des cabinets d'avocats d'affaires, etc.

Un stage obligatoire de 3 à 6 mois est prévu.

Le master spécialité *Juriste européen* recrute essentiellement des étudiants diplômés en droit, en sciences politiques et des grandes écoles de commerce.

Le parcours *Recherche* s'appuie quant à lui sur le concours scientifique du CDRE et vise à former des chercheurs de haut niveau, centrés sur les différentes problématiques de l'intégration européenne en partenariat avec différents réseaux de l'Union européenne. Son équipe enseignante est composée, pour l'essentiel, de professeurs d'universités étrangères. La formation développe une aptitude scientifique à travers des enseignements magistraux de type traditionnel, des séminaires de recherche et un enseignement spécifique de méthodologie de la recherche qui seront valorisés à travers la rédaction d'un mémoire de recherche, qui pourra mener à un doctorat.

La majeure partie des intervenants en M2 provient d'universités et d'institutions européennes (Collège de Bruges, Institut d'études Européennes de Genève, Université de Luxembourg, Commission européenne...)

La situation de la localisation de la formation, à savoir l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne, près de la frontière avec l'Espagne explique que des étudiants issus des universités espagnoles intègrent cette formation.

- *Coopération transfrontalière et inter-régionale*

La spécialité *Coopération transfrontalière et internationale*, localisée à l'UFR Pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz est prioritairement dédiée à l'étude et à la mise en perspective des partenariats territoriaux dans un contexte d'intégration européenne. Elle s'attache également aux problématiques et méthodes des autres formes de coopération internationale. La pratique linguistique y est affirmée. Les langues (anglais et espagnol) y sont enseignées par groupes de niveaux, permettant à chaque étudiant de se retrouver dans un cours prenant véritablement en compte son niveau de langue.

La formation entretient des liens étroits avec des institutions et universités, européennes et internationales. Il est important de noter que la majeure partie des intervenants en M2 provient d'universités et d'institutions européennes. La réalisation d'un projet collectif dans la spécialité Coopération transfrontalière et inter-régionale met les étudiants en contact direct avec le monde professionnel à travers un stage obligatoire de 3 à 6 mois et en organisant une manifestation (par exemple, le Festival de cinéma sur les Droits de l'Homme, la Journée « Travailler au Pays basque : mission impossible ? »...)

La spécialité est multidisciplinaire puisque peuvent y postuler des diplômés d'un master 1 *AES, Droit*, mais aussi *LEA, Urbanisme, Environnement*. L'origine des étudiants est plutôt locale en ce qui concerne le M1, même si des étudiants de Bordeaux ou de Toulouse ont intégré le master dès la première année, ces origines se diversifient en seconde année du master avec des étudiants issus des 4 coins de la France, mais aussi de l'Union européenne. La quasi-totalité de ses étudiants proviennent d'universités de toute la France ainsi que d'universités étrangères. Ses effectifs varient d'une année sur l'autre, avec une moyenne de 15 étudiants par an.

Les derniers résultats analysés par l'ODE montrent que sur 15 répondants (sur 17 diplômés) 67 % ont trouvé du travail 24 mois après l'obtention de leur diplôme et 13 % poursuivent leurs études.

- *Management international*, avec deux parcours : *Amérique latine* et *Commerce international*.

La spécialité *Management international*, localisée à l'IAE de Bayonne, propose deux parcours : le parcours A (*Amérique latine*), dont les activités principales concernent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement à l'international, et plus précisément en Amérique centrale et du sud, et le parcours B (*Commerce International*), dont les activités relèvent de missions d'encadrement d'équipes de force de vente mais aussi d'activités de gestion logistique et administration des réseaux de distribution à l'international.

Cette formation est professionnalisante : elle mène aux métiers du management international et du commerce international (compétences techniques, gestionnaires, managériales et interculturelles) et avec une spécialisation géographique pour la spécialité *Management international*, parcours *Amérique latine*, valorisante pour les étudiants.

Les compétences linguistiques sont fortes : 3 langues étrangères et de l'expérience professionnelle acquis en stage (3 mois de stage en M1, 6 mois en M2).

Le master *Management international* porté par l'IAE, avec son ouverture historique sur l'Amérique latine, constitue également un élément fort de la mention. Même si les enseignants-chercheurs de l'IAE sont très impliqués, une place substantielle est accordée aux intervenants professionnels extérieurs.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le parcours <i>recherche</i> est mis en valeur dans la spécialité <i>Juriste européen</i>. Deux ou trois étudiants poursuivent en doctorat chaque année.</p> <p>Pour les deux autres parcours, la préparation à la recherche et la poursuite en doctorat sont peu envisageables. Les étudiants suivent un cours de méthodologie de la recherche afin de les préparer à la rédaction du mémoire de fin d'année, puis éventuellement à la rédaction d'une thèse. Le positionnement recherche du CDRE autour de l'Europe et de l'international est clairement affirmé. C'est positif.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est forte en <i>Management international</i> et en <i>Coopération transfrontalière et internationale</i> mais limitée pour la spécialité <i>Juriste européen</i> (JE). Les enseignants-chercheurs du CRDE ont élaboré une formation sur mesure ; peu de place est accordée aux intervenants extérieurs. Cela peut aller à l'encontre de l'insertion professionnelle de leurs étudiants ou de leur intégration dans les postes qui leur sont normalement destinés (juriste européen).</p> <p>Les étudiants participent à des manifestations extérieures : Journées à l'Université du pays basque à St Sébastien ou à un procès fictif sur le mandat d'arrêt européen, à la Faculté de Bayonne. Des cycles de conférences sont organisés à l'Université Libre de Bruxelles, au Collège de Bruges. Par ailleurs, les étudiants participent aux Journées Eurotémis en collaboration avec Bordeaux 4 et l'IEP de Bordeaux 3 et au voyage annuel aux institutions européennes (Luxembourg, Strasbourg, Bruxelles). C'est satisfaisant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage est obligatoire en M2 (3 à 6 mois). La professionnalisation au travers des stages est plus forte en management international (3 mois de stage dès le M1, 6 mois en M2). La réalisation de stages à l'étranger est également un atout pour une formation qui se veut internationale (Amérique latine notamment). En matière de stages, une convention type est utilisée par l'établissement ; le BAIP</p>

	<p>(bureau d'aide à l'insertion professionnelle), constitué en réseau, diffuse aux étudiants des offres de stages en lien avec sa formation ce qui contribue à la qualité des stages. En amont il coordonne et développe les actions de préparation à l'insertion professionnelle.</p> <p>L'accès au monde du travail est devenu une priorité des masters de la Mention AEI. C'est positif.</p>
Place de l'international	<p>C'est l'axe prioritaire. Chaque année, le master accueille des étudiants étrangers, issus de l'UE (Allemagne, Espagne, Roumanie, Bulgarie etc.), ou hors Union européenne (Moldavie, Argentine, Sénégal...).</p> <p>Les liens avec l'Université du Pays Basque (UPV) ont été approfondis.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les effectifs sont nettement plus élevés en <i>Management international</i> que dans les autres spécialités <i>JE</i> et <i>CTI</i>. Aucune information précise n'est donnée sur les moyens permettant de communiquer et recruter au-delà de l'UPPA. L'origine des recrutements en M2 <i>CTI</i> est imprécise. Il est simplement indiqué qu'ils proviennent de la France entière ou d'autres pays.</p> <p>Le recrutement est variable selon les spécialités. Pour la spécialité <i>JE</i>, il s'agit des étudiants diplômés en droit, en sciences politiques et de grandes écoles de commerce. Dans le master <i>CTI</i>, le recrutement est multidisciplinaire : d'un master 1 <i>AES, Droit, LEA, Urbanisme, Environnement</i>.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les formations composant la mention sont toutes en présentiel. Le dossier est déficient sur ce point : il y a peu de données claires et précises.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des cours ne sont pas précisées dans le détail, sauf pour le MI. C'est dans l'ensemble, insuffisant.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Peu, voire pas de données.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est pris en charge par l'UPPA mais s'avère assez limité, notamment pour le M2 <i>MI</i> (peu de réponses pour des promotions pourtant nombreuses). Insuffisant.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'autoévaluation des formations est pilotée par l'établissement suivant une procédure spécifique intégrant notamment une lecture interne et l'identification des pistes d'amélioration.</p> <p>Au niveau des formations, l'auto-évaluation est effectuée par les responsables des différentes formations qui composent la mention.</p> <p>Des réunions mensuelles sont évoquées dans le dossier, sans que l'on sache si elles sont ouvertes au-delà des responsables des spécialités.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les formations sont de bon niveau et assurées par des enseignants-chercheurs réputés ;
- Une formation à vocation internationale permettant un certain désenclavement de l'UPPA et son intégration dans l'espace européen ;
- Un adossement recherche important, en particulier pour le master *Juriste européen* (CDRE), qui légitime les formations.

Points faibles :

- Une intégration inachevée des différentes spécialités au sein de la mention *AEI* avec une absence de pilotage commun ;
- L'organisation des enseignements, l'évaluation des étudiants et la politique de recrutement sont présentées de manière incomplète ou confuse ;
- L'insertion professionnelle des étudiants doit être renforcée dans la mesure où les débouchés ne sont pas toujours au niveau et dans les fonctions prévues initialement.

Conclusions :

Cette formation bénéficie d'une part d'un positionnement international ambitieux permettant d'ouvrir la région et les étudiants à l'international et d'autre part, d'un corps professoral de qualité permettant de développer des compétences uniques et de donner aux formations un adossement recherche (CDRE et CREG). Le regroupement sous une seule mention est cependant assez artificiel et le master 2 *CTI* a un positionnement très vague au sein de cet ensemble (recrutement, métiers, etc.). La juxtaposition des spécialités pose la question de la légitimité de la mention. La spécialité *Coopération transfrontalière et inter-régionale* pourrait être un parcours de la spécialité *Juriste européen*. Cela donnerait plus de cohérence à la mention.

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Master Affaires européennes et internationales

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation du master Affaires européennes et internationales souhaite apporter les précisions suivantes :

« Notons qu'il n'y a pas de stage en M1. »

L'équipe de formation a fait le choix de proposer aux étudiants la rédaction d'un mémoire de recherche, en réponse à leurs propres demandes. Ce mémoire leur permet de choisir efficacement le type de parcours (professionnel ou recherche) qu'ils suivront en M2. Néanmoins, les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage, sur une base volontaire.

« La spécialité Coopération transfrontalière et inter-régionale pourrait être un parcours de la spécialité Juriste européen. »

Cette spécialité a vocation à être transdisciplinaire, ce qui lui a permis d'attirer d'autres étudiants que ceux en provenance des filières juridiques. S'il avait été envisagé de l'adosser à la spécialité Juriste européen, cette option a été écartée après examen réfléchi. L'objectif de la spécialité CTI est en effet de développer des compétences transversales (droit, gestion, management, langues, économie, politique...) et des compétences opérationnelles, en vue de former de futurs cadres et experts en ingénierie de projets territoriaux de coopération. De la même manière qu'un public différent tire profit des connaissances juridiques qui y sont développées, les juristes qui y sont inscrits s'enrichissent du contact avec des disciplines nouvelles pour elles et dont l'absence les handicape au regard des attentes du marché du travail.

Aussi, le développement de compétences en management de projet suppose de maintenir la pluridisciplinarité et la dimension transversale de la formation, tant au niveau de l'origine disciplinaire des candidats à l'entrée - AES, Droit, LEA, Urbanisme, Environnement...etc -, qu'à celui de l'équilibre

pédagogique des disciplines enseignées, motivé par les compétences attendues en termes d'emplois.

En tout état de cause, la forte mutualisation des enseignements garantit la cohésion pédagogique de la formation.



Michel Braud

Vice-président de la CFVU